

WEBCESSION le spécialiste du dropshipping

WEBCESSION s'adresse aux (*actuels et futurs*) professionnels de la vente à distance : « *Gagnez du temps ! Achetez un site e-commerce avec fournisseur prêt à démarrer !* »

Il prône la technique du dropshipping (*en français « livraison directe »*) : le consommateur passe commande sur le site du professionnel. Ce dernier la transmet au fournisseur qui gère directement les stocks et la livraison.

Autrement dit, ce montage permet à tout professionnel de créer son affaire de vente à distance, en disposant d'un simple bureau pour la seule gestion administrative et comptable.

Le Réseau anti-arnaques pouvait imaginer que le site internet de **WEBCESSION** était exemplaire dans sa conception et dans son contenu, d'autant qu'il propose l'acquisition immédiate de plusieurs sites marchands. Surprise : le site webcession.com ne comporte pas la rubrique obligatoire « mentions légales » qui permet d'identifier l'exploitant, (*dénomination de la société, n° SIRET, identité de l'hébergeur...*).

WEBCESSION a promis, le 7 avril 2017, d'activer la page « mentions légales » car « elle existe en back office mais non active sur le front office ».